

Article 8 - SFDR

31/10/2025

Rapport mensuel

BDL REMPART – PART B

Objectif et approche d'investissement

BDL Rempart est un fonds Long Short actions cotées sur les marchés réglementés des pays de l'Union Européenne et/ou de l'OCDE. La performance du fonds s'appuie sur un processus de sélection des entreprises, à l'achat et à la vente, reposant sur une approche fondamentale et une recherche propriétaire. Les niveaux d'exposition résultent des idées d'investissement

L'utilisation de ces instruments peut entrainer un effet de levier. Ce mécanisme permet d'amplifier la capacité d'investissement. Cet effet démultiplicateur entraîne un risque accru de perte en capital ou de rendement potentiel.

Profil de risque et de rendement



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an
Performance du fonds	8.7%
Volatilité du fonds	11.5%
Ratio de Sharpe	0.76
Ratio de Sortino	2.41
Ratio de Calmar	1.02
Max. drawdown du fonds	-8.6%
Recouvrement (en jrs calendaires)	35

Contacts

Victorien de Gastines
Directeur du développement
Victorien.degastines@bdlcm.com
06 83 35 67 95

Commentaire de gestion

Le fonds BDL Rempart a enregistré une performance de +0.2% en octobre, comme son indice de référence +0.2%. L'exposition positive au marché européen a contribué à la performance (+1.3%), tout comme l'alpha short (+0.3%) tandis que l'alpha long (-1.4%) a pesé sur le mois.

Certaines valeurs ont soutenu la performance. Puig (+0,4%) a publié d'excellents résultats au troisième trimestre, supérieurs aux attentes, avec une croissance de 6 % à périmètre constant. Le management se montre confiant pour la fin d'année, disposant déjà d'une bonne visibilité sur les commandes distributeurs pour la période des fêtes. Enel (+0,3%) et Engie (+0,2%) ont profité de l'engouement autour de l'intelligence artificielle et des besoins croissants en électricité qu'elle devrait générer. Engie a d'ailleurs signé un contrat pour alimenter Meta au Texas. Les deux groupes affichent des valorisations toujours attractives, des rendements élevés et, pour Enel, un programme de rachats d'actions en complément. Du côté des positions vendeuses, notre panier thématique (+0.3%) de valeurs jugées surévaluées a également contribué positivement.

À l'inverse, quelques titres ont pesé sur la performance. Saint-Gobain (-0,6%) a publié un chiffre d'affaires trimestriel conforme aux attentes : une évolution organique globalement stable, marquée par un retour à la croissance en Europe mais une baisse en Amérique du Nord, que la progression en Amérique latine et en Asie ne compense pas totalement. Malgré un environnement plus difficile aux États-Unis, le groupe a confirmé ses perspectives pour 2025. BNP (-0,4%) a reculé après une décision défavorable à New York liée à une ancienne affaire au Soudan, faisant craindre une action collective à l'issue incertaine. Si la procédure d'appel devrait durer encore 12 à 18 mois, freinant la visibilité à court terme, nous restons confiants : le titre demeure historiquement bon marché, continue de générer des flux de trésorerie et les actionnaires perçoivent un rendement de plus de 8%, ce qui nous semble une excellente rémunération de l'attente.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie.



Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	Création
Fonds	14.9%	0.2%	-0.9%	2.0%	11.9%	8.7%	11.12%
Indice**	1.9%	0.2%	0.5%	1.0%	1.6%	2.4%	5.9%

Performances Annualisées

	1 an
Fonds	8.7%
Indice**	2.4%

**Jusqu'au 30/09/2021, l'EONIA était l'indicateur de référence du fonds BDL Rempart. Depuis le 01/10/2021, l'indice de référence de BDL Rempart est l'ESTER et sa performance est présentée selon la méthode du chaînage.





BDL REMPART – PART B

31/10/2025

Rapport mensuel

Caractéristiques du compartiment

Gérant : Hughes Beuzelin

Co-gérants : Aymeric Mellet & Alexandre Marie

Structure légale : SICAV de droit français

Indice de référence : €STR

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : 3 à 5 ans

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement: France, Luxembourg, Espagne, Suisse,

Portugal

Code ISIN: FR001400LH10

Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank France

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : Avant 11:00 CET

Frais de souscription : 2% Max

Frais de rachat : Néant

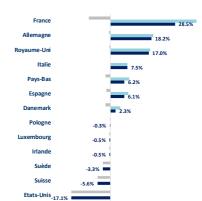
Frais de gestion : 2.10%

Frais de performance : 20% TTC au-delà de l' €STR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est

positive et avec High Water Mark

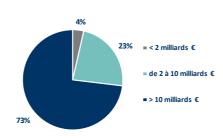
Expositions sectorielles (ICB) Ranque 8.1% Produits ménagers et de soin 6.9% Services Publics **6.6%** Chimie Média 4.7% Pdts et Biens Industriels 3.8% Santé 3.6% 3.0% Assurance **1.6%** Automobiles Distribution 0.9% Vovages et Loisirs 0.3% -0.2% Energie -0.9% ices Financiers -3.9% Technologie

Expositions géographiques



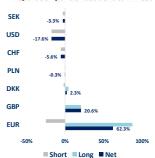
Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi

■Short ■Long ■Net





■ Short ■ Long ■ Net



Principales Positions Longues		Principales Positions Shorts			
Sociétés	Poids	Sociétés	Poids		
SAINT GOBAIN	7.4%	PANIER THEMATIQUE	-16.2%		
VINCI SA	7.3%	CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	-2.0%		
EIFFAGE	5.8%	INDUSTRIE	-1.8%		
PUIG BRANDS SA-B	5.5%	INDUSTRIE	-1.8%		
KONINKLIJKE PHIL	4.5%	IMMOBILIER	-1.7%		

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Expositions Long Actions	102.7%	104.6%	102.8%	102.1%
Expositions Short Actions	-44.2%	-48.6%	-48.7%	-49.0%
Exposition Nette Actions	58.5%	56.0%	54.1%	53.2%
Expositions Brute actions	146.8%	153.2%	151.6%	151.1%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Nombre total de positions à l'achat	34	32	30	30
Nombre total de positions à la vente	26	25	27	27

Les 5 Principaux contributeurs			Les 5 principaux détracteurs		
Sociétés	Position	Contributions	Sociétés	Position	Détracteurs
PUIG BRANDS SA-B	Long	0.4%	SAINT GOBAIN	Long	-0.6%
PANIER THEMATIQUE	Short	0.3%	BNP PARIBAS	Long	-0.4%
ENEL SPA	Long	0.3%	SANTÉ	Short	-0.3%
ENGIE	Long	0.2%	CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	Short	-0.3%
FLUIDRA SA	Long	0.2%	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	Short	-0.2%

Les données présentées sur les périodes de plus d'un an correspondent aux informations de la part C du fonds.



Article 8 - SFDR

31/10/2025

Rapport mensuel

BDL REMPART – PART B

GLOSSAIRE

Alpha: L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à un indice (ici le SXXR). Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up: Investissement bottom-up: Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta: Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amoriti» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Ratio de Sharpe: Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement/taux d'exposition: Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative: Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR: La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Valeurs cycliques: Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.

Vente à découvert (short): Vendre à terme un actif que l'on ne détient pas le jour où cette vente est négociée mais qu'on se met en mesure de détenir le jour où sa livraison est prévue. Si la valeur de l'actif baisse après la vente à découvert, le vendeur peut le racheter au comptant et dégager une plus-value. Le gain potentiel est limité à la valeur de l'actif. Si, à l'inverse, elle monte, le vendeur s'expose à un risque de perte illimitée

DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et l'incidence technique de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme. L'indicateur de comparaison de BDL Rempart (€STR capitalisé) est calculé hors dividendes, ce qui peut induire un biais dans la comparaison de la performance. Pour plus d'information sur les risques auxquels le fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (www.bdlcm.com/rempart). BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référez à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.bdlcm.com/notre-approche-esg/

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou l'OPCVM sera publiée sur le site internet de BDL Capital management, https://www.bdlcm.com.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'à 14h le jour précédant celui de l'établissement de la valeur liquidative (mercredi ou la veille en cas de fermeture des marchés et/ou jour férié légal en France ainsi que le dernier jour ouvré de l'année civile). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société. Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à as situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur de la SICAV. La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.